

Rapport moral et d'orientation de Pascal MARTENS

Mes chers collègues et amis, chers partenaires,

Qui aurait pu prédire lors de notre dernière AG ce qui allait arriver dans l'année qui a suivi, à savoir une crise sanitaire mondiale sans précédent ? Personne, bien évidemment, malgré les quelques alertes à la pandémie grippale souvent considérées comme des cris de Cassandra. Cette situation illustre, hélas douloureusement, tous les enjeux et les difficultés de la lutte sanitaire, qu'elle soit humaine ou animale. « Mieux vaut prévenir que guérir » reste l'adage majeur de cette lutte, mais en ces temps où tout est misé sur la rentabilité à court terme, la course au temps et l'individualisme que l'on confond avec la liberté individuelle, nous avons vite fait de remiser les moyens de la prévention à plus tard, en se disant que nous saurons bien faire face à une crise qui n'arrivera pas. Et le désastre est là... Heureusement, pour notre domaine, chaque acteur a su s'organiser et la surveillance sanitaire des troupeaux a pu être maintenue. Je tiens à saluer l'esprit de coopération qui a prévalu entre les acteurs sanitaires de BFC pendant cette période et qui perdure à ce jour, et j'espère qu'il se maintiendra.

Toute la raison d'être des GDS est résumée dans cette situation, et j'y vois l'opportunité de remettre en avant nos valeurs et notre savoir-faire. Il nous faut sans doute mieux communiquer sur la surveillance sanitaire des troupeaux qui implique éleveurs, vétérinaires, laboratoires et administration pour garantir des animaux sains et une alimentation saine. Nous pouvons être fiers de cette chaîne sanitaire, et la faire connaître pour rassurer nos acheteurs et nos consommateurs, dans un monde où chacun va chercher à se rassurer comme il peut, en privilégiant les circuits courts et les labels de qualité. Ces circuits sont souvent plus fragiles face à l'éventualité d'une crise sanitaire, et le suivi de ces élevages doit être irréprochable. La qualité sanitaire doit être la même pour tous, et nous en sommes collectivement les garants ! Nous avons récemment découvert grâce à AGRONOV un projet d'information sur la chaîne alimentaire à vocation commerciale porté par une start-up : on pourrait presque imaginer qu'un morceau de viande à l'étal puisse afficher le nombre de contrôles sanitaires subis par l'animal ou le troupeau qui l'a produit ! Est-ce une utopie de faire prendre conscience au consommateur de la réalité du suivi sanitaire des produits français ?

J'avais axé mon dernier rapport sur les difficultés de la régionalisation en invitant tous nos membres à travailler en équipe régionale. Le rapport d'activités des sections vous a montré leurs avancées mais aussi leurs difficultés, que la crise COVID n'a pas arrangées. Construire durablement des équipes régionales qui se connaissent et travaillent dans un sens commun demande du dialogue et donc du temps. Je tiens à remercier très sincèrement tous les membres, élus et animateurs, des différentes sections qui ont eu à cœur d'obtenir ce résultat et je les encourage à poursuivre leur travail. Je remercie également le Conseil Régional qui a accepté de reconnaître l'OVS multi espèces pour inciter et aider l'ensemble des filières à s'organiser au sein d'une même organisation sanitaire. Même si les rouages administratifs des aides régionales ne sont pas toujours simples à faire tourner, nous progressons d'année en année, et j'espère que la prochaine mandature régionale saura s'appuyer sur nos avancées.

Nous sommes en Assemblée Générale de GDS BFC, donc toutes les espèces sont concernées. Je m'attarderai toutefois sur quelques dossiers phares qui nous préoccupent.

Bien sûr, l'éradication de la BVD occupe une place prépondérante pour la section bovine, car ce dossier est emblématique de l'action sanitaire menée par les éleveurs avec leurs GDS et leurs partenaires. Il représente un enjeu majeur pour la santé et la commercialisation des bovins de BFC, ainsi que pour la consommation de médicaments qui servent à soigner cette maladie et ses conséquences. La mise en place d'une nouvelle prophylaxie n'est jamais simple, car il faut faire dialoguer tous les acteurs pour obtenir une organisation fonctionnelle. Je remercie tous nos partenaires, notamment les vétérinaires et les laboratoires, qui ont eu à cœur de faire avancer ce projet ambitieux. Quelques déceptions toutefois à relever : le Conseil Régional n'a pas retenu notre demande d'une aide spécifique à l'investissement dans ce projet qui génère un surcoût important pour les éleveurs durant les premières années du plan. Cette aide aurait été appréciée

par les éleveurs, mais je ne désespère pas de convaincre les élus du Conseil Régional pour les années à venir ! Par ailleurs la tarification des actes prévus par l'arrêté ministériel BVD n'a pas pu se faire dans les commissions bipartites, alors que vétérinaires et éleveurs étaient d'accord pour encadrer ces tarifs. Cela aurait permis de poser des bases reconnues aux actes nécessaires au bon déroulement de cette nouvelle prophylaxie. C'est un retard à l'allumage que je déplore, mais là encore, j'espère que nous ferons mieux pour les prochaines campagnes. Dernier point regrettable : la DGAL tarde à sortir le second arrêté BVD sur la gestion du risque lié aux mouvements. Si nous voulons perdre tous les bénéfices de l'investissement considérable du dépistage et de l'assainissement, il ne faut pas faire autrement !...

IBR : il n'y a pas que des mauvaises nouvelles et nous avons appris hier la reconnaissance officielle par l'Union Européenne du programme français. Ce long serpent de mer vient enfin d'aboutir et ses enjeux étaient considérables pour les éleveurs français qui auraient pu perdre des centaines de millions d'euros dans cette affaire. Grâce à la coopération entre GDS France et les services de l'Etat, la France peut aujourd'hui valoriser son investissement dans le programme IBR. C'est une bonne nouvelle pour la grande majorité des éleveurs qui se sont qualifiés au regard de cette maladie, mais elle a un revers de médaille pour ceux qui n'ont pas su prendre le train à temps ou ceux qui ont eu la malchance de se faire contaminer récemment. Pour ces derniers, le mutualisme traditionnel des GDS devra œuvrer pour les aider à retrouver rapidement leur qualification.

La tuberculose bovine : après plusieurs campagnes avec moins de 5 foyers, la Côte d'Or pensait voir enfin le bout du tunnel, mais la tuberculose est une maladie insidieuse, et la remontée à 9 foyers fait craindre un retour des mauvais jours. Mais la Côte d'Or ne se laisse pas abattre comme cela, et un plan d'action vigoureux a été récemment proposé par le GDS 21 avec la DDPP pour rassembler tous les acteurs impliqués dans cette lutte multifactorielle et ils sont nombreux (plus de 30 !). Je salue cette initiative et encourage toutes les mesures qui gèrent les risques au plus près du terrain. Car face à une maladie qui s'insinue dans toutes les failles qui se présentent à elle, c'est en la traquant au plus près qu'on la maîtrisera. La biosécurité doit être le moteur de cette lutte, mais une biosécurité raisonnée et adaptée. L'accompagnement, technique et financier, des éleveurs dans cette lutte est déterminant et je continue à militer pour que les foyers soient pris en charge par une cellule qui analyse leurs risques et préconise des mesures adaptées. En son temps, le travail réalisé par la CIREV avait fait ses preuves, et je déplore que nous ayons baissé cette garde trop vite. Une fois de plus, il aurait mieux valu prévenir que guérir.

De son côté GDS BFC apporte sa contribution en encadrant la mise en place de la gestion de la Tuberculose déléguée par la DDPP 21 au GDS 21 via l'OVS. Cela m'amène à vous livrer une petite réflexion sur les délégations de plus en plus nombreuses demandées à l'OVS régional. Je dois vous avouer que gérer régionalement des délégations données par des délégants départementaux, les DDPP - sauf quand leurs préfets ont donné leur droit d'évocation au Préfet de Région - pour les faire appliquer à des gestionnaires locaux que sont les GDS est un exercice parfois ubuesque et déstabilisant pour tous les acteurs concernés. Les choses se corsent quand les outils fournis par le délégant se dérèglent et les dysfonctionnements majeurs de SIGAL et RESYTAL ont largement déstabilisé l'organisation de ce dispositif déjà complexe. A ce propos, je déplore l'absence de réponse à notre demande de compensation financière de la part de l'Administration centrale, qui semble peu se soucier du confort de travail de ses opérateurs. Il y a sans doute matière à réfléchir sur l'évolution d'un tel dispositif qui s'avère bien complexe et inconfortable à faire tourner, même si je sais que conjuguer proximité locale et efficacité globale n'est pas un exercice facile.

Vous l'avez vu dans le rapport d'activités, chacune de nos sections mène ses actions et ses projets en fonction de ses moyens, qui sont parfois limités. La crise de la COVID ne nous a pas aidés à réunir les acteurs issus des départements pour construire des sections régionales pleinement opérationnelles. J'espère que le Conseil Régional saura en tenir compte dans sa politique de soutien. Je veux quand même saluer l'avancée très encourageante de la section porcine qui a su faire adhérer des éleveurs franc-comtois à une organisation qu'ils ne connaissaient pas jusqu'alors. Merci et félicitations aux membres de cette section et à son animatrice pour avoir relevé ce défi. L'exemple de cette section montre qu'il est possible de dégager de la synergie entre les différentes OPA en partageant leurs moyens. Cette ouverture locale a même inspiré le niveau national, et j'invite les autres sections à faire de même.

A chaque section ses défis sanitaires. Pour les abeilles, la lutte contre le Varroa reste un objectif central, car ce parasite est un facteur majeur de la fragilité des populations d'abeilles. Pour l'aquaculture, la mise en place du PNES sera une avancée sanitaire et commerciale majeure pour ce secteur. Les petits ruminants doivent s'organiser pour disposer de compétences et de programmes sanitaires adaptés à leurs productions. Pour les porcs, le statut plutôt favorable de la région BFC vis-à-vis du SDRP doit être préservé et amélioré. La menace de la Fièvre Porcine Africaine, qui vient de faire une entrée fracassante en Allemagne, reste une préoccupation majeure de la filière. Elle a cependant anticipé avec la mise en place des formations des éleveurs sur la biosécurité. Des progrès restent à accomplir, mais la dynamique est là, et espérons que la prévention l'emportera ! Je terminerai ce résumé en accueillant la représentante de la filière du Trait Comtois que j'ai invitée à notre assemblée pour lui faire découvrir notre famille sanitaire et l'inviter à y entrer. Comme vous le voyez, chaque section a sa place dans GDS BFC.

Le PSE : une fois de plus depuis plus d'un an et demi, je continue à déplorer l'acharnement de l'administration centrale qui remet en cause cette organisation locale qui donne satisfaction à la fois aux éleveurs et aux vétérinaires. Mais je ne lâcherai pas car notre cause est juste et vertueuse. Comment vouloir détruire un tel réseau local et s'étonner en même temps de voir tant de cabinets vétérinaires ruraux fermés et sans reprenneur ? Pour exemple, la Haute-Saône compte aujourd'hui plus de 200 élevages sans vétérinaire sanitaire attiré... Le PSE est un facteur de maintien du maillage vétérinaire, il fait progresser éleveurs et vétérinaires sur l'usage du bilan sanitaire et l'utilisation raisonnée des médicaments. Quand je vois la faiblesse des arguments de la DGAL qui doit recourir à son Services des Affaires Juridiques pour essayer de trouver bien tardivement une base juridique à sa position, je me dis que cette décision est avant tout le fruit de certains lobbies masqués (c'est de saison, me direz-vous !). J'en appelle à tous les responsables politiques et administratifs présents dans cette assemblée pour nous soutenir dans ce combat et je les en remercie d'avance.

Je terminerai enfin par le plan de relance qui voit déverser des milliards d'euros sur notre économie, dont une partie pour l'agriculture. On ne peut que se réjouir de cette manne financière alors que des pans entiers de notre agriculture sont moribonds, mais il faut veiller à l'efficacité de ce plan et éviter qu'il soit un miroir aux alouettes. Dans notre domaine, le pacte qui allie biosécurité et bien-être animal ouvre des possibilités intéressantes, notamment pour la tuberculose et j'espère que le plan d'action 21 saura y trouver les ressources nécessaires. Mais les besoins du terrain dépassent largement cette seule maladie. La biosécurité est aussi un facteur majeur de la protection contre la BVD, l'IBR et d'autres maladies, et nos interventions sur les foyers s'inscrivent largement dans cette orientation. C'est pourquoi il me semblerait utile que ce concept englobe l'ensemble des actions de biosécurité et je propose que nous y réfléchissions avec nos partenaires, notamment les vétérinaires.

J'ai volontairement souligné dans mon rapport les perspectives positives qui nous attendent, mais je reste conscient des nombreuses difficultés qui étranglent les éleveurs et leurs structures au quotidien. Nous traversons une époque de transition brutale qui bouscule nos repères et notre modèle socio-économique et personne ne peut en prédire l'issue. Un proverbe africain dit : "On n'est pas orphelin d'avoir perdu père et mère, mais d'avoir perdu l'espoir." Notre devoir est d'entretenir cet espoir pour les générations qui nous suivent, et c'est le sens de l'action de nos GDS. Notre époque est particulièrement difficile et ce n'est qu'ensemble que nous surmonterons ces épreuves. C'est pourquoi je tiens à remercier tous ceux qui nous aident à accomplir notre mission. Je commencerai par les élus des GDS pour le temps qu'ils consacrent bénévolement à s'occuper de la collectivité des éleveurs, les salariés des GDS et ceux mis à notre disposition pour leurs compétences et l'énergie qu'ils apportent pour donner vie à nos actions, nos partenaires techniques – vétérinaires, laboratoires, DDPP, SRAL, MEDICAVET et les autres – pour leur esprit de coopération dans l'intérêt de l'action sanitaire, nos partenaires politiques et financiers, le Conseil Régional, la DRAAF et la Chambre d'Agriculture tout particulièrement, pour leur écoute et leur soutien constants. Un grand merci pour tout cela, pour votre présence et votre soutien.

Pascal MARTENS